

Face à la grippe, agissons dès maintenant



L'hiver approche, et avec lui, la saison grippale !

Vous souhaitez vous faire vacciner contre la grippe ? Rapprochez-vous de votre employeur pour découvrir le dispositif. Agrica propose un soutien financier en remboursant intégralement l'achat du vaccin. **N'attendez plus, prenez soin de votre santé et protégez-vous dès maintenant !**



**PROTÉGER VOTRE SANTÉ
ET CELLE DE VOS PROCHES**



**FAVORISER LE BIEN-ÊTRE
AU TRAVAIL**



**LIMITER LES RISQUES
DE CONTAMINATION**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Désormais il est possible de se faire vacciner auprès d'un pharmacien, d'un médecin, d'une sage-femme ou d'un infirmier.